



La Cadière d'Azur,
Le 17 Novembre 2025

Règlement Rando des Rois 2026

L'équipe de Cyclisme Ouest Var vous invite à participer le dimanche 25 Janvier 2026 à la randonnée des Rois à la CADIERE d' Azur 83740..

Sont prévues, 3 types de randonnées : une pédestre, une de type VTC, et 3 parcours de VTT.

Cette manifestation conviviale n'est pas une compétition et ne donnera lieu à aucun classement, cependant sont prévus à l'arrivée des lots tirés au sort ainsi que quelques récompenses aux clubs et participants tels que : le minot, le papé, l'étranger ou le moulon !

Le casque rigide est obligatoire pour les parcours VELO, les participants devront strictement se conformer aux règles du code de la route, respecter les riverains et ne jeter aucun déchet sur leur parcours.

Les engagements se feront uniquement sur le site internet de SPORT N CONNECT.

Les participants attestent être couverts par une assurance responsabilité civile personnelle et seront réputés responsables des accidents ou dommages causés aux tiers. L'organisateur est couvert par une responsabilité civile d'organisation délivrée par la MACIF.

Les mineurs devront fournir une autorisation parentale, ceux-ci sont acceptés à partir de 10 ans accompagnés, uniquement sur le parcours VTT de 15 km, ou du VTC et la randonnée PEDESTRE.

Les départs se feront individuellement à partir de 8h du domaine des 3 filles.

L'organisateur se réserve le droit de modifier, si cela s'avère souhaitable ou obligatoire pour des raisons de sécurité, tout ou partie des parcours.

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de défaillance physique d'un participant. **Les vélos à assistance électrique sont autorisés.**

L'inscription à la rando des rois vaut acceptation du présent règlement dont vous avez pris connaissance et en conséquence votre engagement sera considéré comme définitif et non remboursable.

Règlement établi ce jour par le COV